COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 30 Octobre 2020

AGIR ENSEMBLE POUR L'AUTONOMIE

En réponse aux enjeux qui forment l'actualité sanitaire que nous connaissons toutes et tous aujourd'hui, **Meurthe-et-Moselle Habitat et l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine** s'unissent pour agir en faveur de la préservation de l'autonomie des personnes vulnérabilisées par l'avancée en âge ou le handicap.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons et à la veille d'une seconde vague épidémique de la Covid-19, le bailleur social départemental **Meurthe-et-Moselle Habitat** et l'opérateur majeur sur les champs du handicap et de l'accompagnement du vieillissement, l'**Office d'Hygiène Sociale de Lorraine,** ont décidé d'associer leurs compétences et d'articuler leurs offres de services pour accompagner au plus près des besoins, les locataires qui le souhaitent sur l'ensemble du département.

Sachant qu'un Lorrain sur trois aura plus de 60 ans en 2040 et compte tenu de l'évolution des risques sanitaires actuels, la signature d'une convention cadre de partenariat entre ces deux acteurs démontre combien il est urgent de coopérer en faveur de l'accompagnement du vieillissement en Meurthe-et-Moselle et en faveur d'une inclusion réelle et effective des personnes en situation de handicap. En s'attachant à proposer une offre de services graduée aux locataires du parc d'habitat social mmH, l'OHS de Lorraine joue pleinement son rôle d'acteur de la santé au bénéfice des plus fragiles. Cette offre « sur mesure » sera proposée à terme et suivant les sites, à chaque locataire suivant trois échelons d'intervention :

- Niveau 1 : Implantation de services de confort et/ou d'aide à domicile
- Niveau 2 : Installation d'une permanence d'un professionnel en pied de résidence (2H/j sur 5j) et accompagnement des locataires
- Niveau 3 : Accompagnement renforcé et coordonné de locataires à travers la location d'appartements de transition (inclusion EVA, sorties d'hospitalisation, …)

Ces trois niveaux font chacun l'objet d'une fiche d'illustration (en annexe), permettant de mieux comprendre la déclinaison concrète de cette volonté partagée.

Au-delà de ces interventions, cette convention donne lieu à un partenariat renforcé sur des programmes à venir : Résidence Accompagnée à FOUG (en partenariat avec CD54 et CARSAT), Résidence Services à MALZEVILLE, …

La signature de cette convention cadre de partenariat entre mmH et OHS de Lorraine se tiendra en présence de la Présidente de mmH, Mme Valérie BEAUSERT-LEICK et du Président de l'OHS de Lorraine, Mr Jean Pierre MERCIER,

Mardi 03 Novembre à 17H15

Au siège de mmH, 33 Boulevard de la Mothe, 54000 Nancy

Contact presse :
Responsable communication mmH :
Mr Fabrice GARLAND
Tel : (+33) 3 83 17 56 14 / (+33) 6 19 19 10 41
fgarland@mmhabitat.fr

L'OHS Lorraine est un organisme privé à but non lucratif reconnu d'utilité sociale depuis 1920. Acteur majeur dans le secteur, il comprend cinquante-cinq établissements et services sur la région Lorraine. Son but : accompagner le parcours de vie, de soin et de santé de publics fragilisés allant des enfants jusqu'aux séniors.

mmH est présent dans près de 150 communes du département 54 et gère plus de 14 000 logements. Ses objectifs : accompagner les clients dans leurs parcours de vie, réussir la transition écologique et répondre à la diversité des attentes des habitants et des territoires. Son réseau de proximité, composé de 8 agences, constitue un atout au service de l'écoute et de la réactivité.

Fiche illustration Niveau 1
Implantation de services de confort et/ou d'aide à domicile

L'OHS de Lorraine a récemment développé une application permettant de maintenir et de préserver l'autonomie des personnes atteintes ou non d'une forme de vulnérabilité liée à l'avancée en âge ou au handicap. Cette application, intitulée OHS SOLUTIONS, constitue le premier niveau d'intervention et sera proposé à chaque locataire de mmH. Cette plateforme est accessible par voie dématérialisée (Internet, Smartphone ou Tablette) et permet :

- **D'accéder à un hub social sécurisé,** garant d'une lutte efficace contre l'isolement des personnes, notamment en période de confinement
- **D'accéder à une offre globale et territorialisée de services**, gérée par des professionnels de l'accompagnement social, de l'accompagnement médicosocial ou sanitaire.

Un seul accès, pour créer sa communauté et rejoindre l'offre de prestations OHS Solutions :

http://ohs-solutions.fr

Ce premier niveau d'intervention, doux, à la main de chaque locataire, permet à travers la création d'un espace personnel, d'accéder à un écosystème d'accompagnement « sur mesure », pour chaque locataire mmH.

Une présentation d'OHS Solutions pourra vous être proposée lors de la signature de cette convention

Fiche illustration Niveau 2
Projet d'installation d'une permanence d'un professionnel en pied de résidence

mmH, gérant un parc de plus de 14000 logements sociaux, voit sa population de locataires, vieillir. En programmant d'installer en pied de résidence sur certains sites une permanence de 2H par jour sur les 5 jours ouvrés, l'OHS de Lorraine et les partenaires de son écosystème (ADAPA, AMDPH, …) vont œuvrer pour garantir une présence rassurante et complémentaire aux services mmH, sur le volet de l'aide et de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne. Voici ce qui est prévu dans le cadre de cette convention :

- Présence 2H/j d'un professionnel au sein du local mis à disposition
- Démarche vers différents services et établissements (OHS et partenaires, …)
- Proposition d'actions de prévention

- Aide à l'environnement (entretien du logement et du linge)
- Accompagnement aux courses et aux sorties extérieures (rdv médicaux, activités de loisirs…)
- Portage de repas
- Aide aux repas
- Aide à la personne (aide, surveillance de la toilette, aide à habillage, aide aux transferts)
- Surveillance de la prise des médicaments
- Soutien relationnel
- Aide aux démarches administratives
- Conseil de prévention sécurité
- Soutien et accompagnement de confort et de loisirs
- Services de conciergerie

Ce second niveau d'intervention, assuré par un professionnel de l'aide et de l'accompagnement à domicile sera proposé en pied d'immeuble aux locataires mmH qui le souhaitent.

Une présentation plus complète de cette offre peut être proposée aux journalistes qui souhaitent en informer leurs lecteurs.

Fiche illustration Niveau 3
Accompagnement renforcé et coordonné de locataires à travers la location d'appartements de transition

L'OHS de Lorraine, dans ses missions d'accompagnement des personnes vulnérables, vient soutenir toute forme d'inclusion, d'autonomisation progressive ou de transition dans les étapes de la vie.
En cela, l'appui sur un ensemble de solutions locatives proposées par mmH sur l'ensemble du territoire départemental parait à la fois concourir à la réflexion engagée sur la structuration de l'offre d'accompagnement social, médicosocial et sanitaire à venir (EHPAD de Demain, Sorties d'Hospitalisations, accompagnement territorial du vieillissement, habitat inclusif, …), mais répond d'ores et déjà des besoins de plus en plus prégnants (pression sur les lits d'hôpitaux en période de crise sanitaire, développement de l'ambulatoire et de l'hospitalisation à domicile, inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, …).

Dans le contexte que nous connaissons actuellement, les partenariats innovants permettant de tendre vers des formes renouvelées d'accompagnement sont désormais rendues plus que nécessaires. mmH et l'OHS de Lorraine s'emparent de ces sujets en signant cette convention cadre de partenariat.

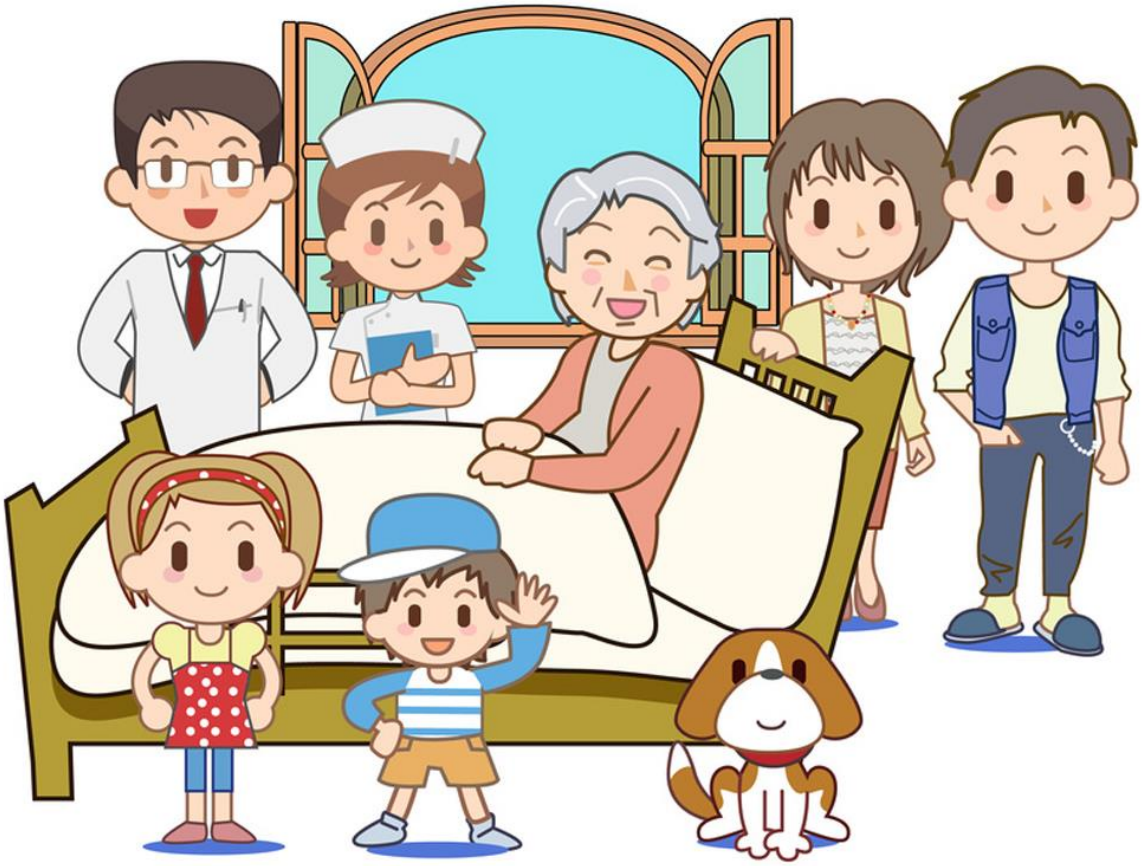

Ce troisième niveau d'intervention, assuré par des équipes pluridisciplinaires d'accompagnement social, médicosocial et sanitaire à domicile fait l'objet de partenariats spécifiques, pouvant convenir à la fois aux personnes accompagnées par l'OHS de Lorraine dans le cadre de sa file active, tout comme aux locataires mmH dont le besoin se fait sentir.

Une présentation « in situ » de cette offre (situation d'un locataire mmH en situation de handicap accompagné par la MAS Ecole de la Vie Autonome sur Vandoeuvre) peut être proposée aux journalistes.